

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je ne saurais trouver de termes plus forts que de dire que cette île nous appartient.

M. Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, le ministre adoptera-t-il une attitude aussi ferme et aussi directe au sujet de l'entrée Dixon, située au large de la côte du Pacifique, qui est en territoire canadien mais où pénètrent périodiquement les garde-côtes américains?

L'hon. M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur, nous considérons également cette région comme faisant partie du territoire canadien, ce dont les États-Unis refusent de convenir.

* * *

LES NATIONS UNIES

LES PROPOSITIONS DU CANADA AU SUJET DE LA SITUATION FINANCIÈRE

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. A la suite de la déclaration de U Thant selon laquelle les Nations Unies sont à deux doigts de la faillite, le gouvernement canadien a-t-il élaboré une proposition qu'il présenterait à l'Assemblée générale ou au Conseil de sécurité et visant à remédier à la situation financière de cette organisation?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le député se souviendra que j'ai présenté aux Nations-Unies divers projets visant des économies de discours et d'argent. On y a donné suite mais pas dans la mesure que nous aurions souhaitée. Nous espérons avoir ainsi apporté une certaine aide et, bien sûr, nous versons toujours nos propres cotisations dans les meilleurs délais, ce qu'on ne peut pas dire de tous les pays membres.

L'hon. M. Harkness: Monsieur l'Orateur, le gouvernement du Canada présentera-t-il, aux réunions des Nations Unies, des résolutions visant à amener les pays dont les règlements sont en souffrance à acquitter leur quote-part?

L'hon. M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur. Depuis des années, nous tentons des efforts dans ce sens, mais nous avons obtenu jusqu'ici un succès médiocre.

[Plus tard]

M. R. N. Thompson (Red Deer): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire fait suite à celle qu'on a posée au sujet de la déclaration qu'a faite le secrétaire général des Nations Unies à propos des finances obérées de cette organisation. Le gouvernement se propose-t-il de soulever cette question au cours de la visite du premier ministre Kossyguine, le mois prochain, particulièrement en ce qui a trait aux cotisations arriérées dues par l'Union soviétique à L'ONU?

L'hon. M. Sharp: Je ne le pense pas, monsieur l'Orateur. D'autres questions de caractère multilatéral ainsi que les relations réciproques entre le Canada et l'Union soviétique sont pour le moins aussi urgentes. Nous avons insisté en lieu dû, c'est-à-dire aux Nations Unies elles-mêmes, pour qu'une solution soit trouvée à ce problème. L'Union soviétique n'est pas le seul pays impliqué.

[M. Howard (Skeena)]

LE CANADA ET LE CHOIX D'UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au sujet des Nations Unies. C'est peut-être plus une question connexe qu'une question supplémentaire. Quoi qu'il en soit, le gouvernement du Canada croit-il, comme notre ambassadeur auprès des Nations Unies l'a déclaré hier au réseau de Radio-Canada, que le secrétaire général doit être un homme faible?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je doute beaucoup que notre ambassadeur ait dit une telle chose, mais, assurément, le gouvernement du Canada espère que le successeur de U Thant sera un homme énergique et très imaginaire, car le monde a besoin auprès des Nations Unies d'un secrétaire général énergique.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, en prévision de la visite que le premier ministre fera à Winnipeg avant l'arrivée de M. Kossyguine, et du discours qu'il a l'intention de prononcer devant la collectivité canado-ukrainienne de la région, le député de High Park voudrait-il réviser le projet de ce discours pour éviter que le premier ministre n'indispose, encore une fois, les Canadiens d'origine ukrainienne?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député soulève-t-il la question de privilège?

M. Deakon: Oui, monsieur l'Orateur. Je voudrais remercier le député d'Edmonton-Centre de ses propos aimables et gratuits. Je peux l'assurer n'avoir pas encore atteint cette situation respectable, mais je recommanderai à tous les Canadiens, et en particulier aux Canadiens d'origine ukrainienne et aux autres groupes ethniques, qu'ils écoutent attentivement les propos du premier ministre lesquels, j'en suis sûr, seront intéressants et instructifs.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, pour ce qui est du discours du premier ministre, je constate qu'il a étudié la méthode en usage chez les hommes d'affaires de l'antiquité, les Phéniciens, et je me demande si c'est de là que proviennent les théories et normes économiques actuelles du gouvernement.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je signale aux députés que nous devrions peut-être restreindre le nombre des questions supplémentaires, car le temps va nous faire défaut d'ici quelques minutes. Il serait bon, je pense, de donner à autant de députés que possible l'occasion de poser des questions.

* * *

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA

LA NOMINATION DU NOUVEAU DIRECTEUR

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, le premier ministre nous dirait-il quand il va désigner le nouveau directeur du Conseil économique du Canada?